



Thématiques Transitions

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	T9
Semestre	9	Heures TD	84	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	6	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Couton, M. Mandoul

Autres enseignants : M. Benard, M. Carrière, M. Gillot, M. Le Roy, M. Porrino, M. Zannad, Mme Garcia, Mme Puech

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement de fin d'études a comme ambition de travailler sur les nouveaux paradigmes liés aux transformations écologique et énergétique auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Ces nouveaux modèles de pensée re-questionnent radicalement notre rapport au monde et donc la manière de considérer les interventions architecturales, urbaines et paysagères. Les impératifs de la transition écologique et de la résilience énergétique bouleversent les critères d'analyse et de priorisation de la conception. Aux dispositifs et aux systèmes qui dilapident les biens naturels doivent se substituer d'autres modes constructifs et procédés, d'autres modes de vie avec d'autres économies et d'autres politiques. Cette posture responsable implique de renouveler aussi bien la pensée du projet que ses pratiques, de manière sans doute aussi importante que lors de la Renaissance ou de la Révolution industrielle, en s'appuyant sur une culture générale permettant une vision holistique du monde. Par sa complexité, son ampleur et sa rapidité, et par son caractère potentiellement chaotique, cette mutation impose aux futurs architectes de développer des capacités d'adaptation, de réactivité, de stratégie et de vision prospective. Le projet architectural doit être plus que jamais le champ conceptuel et matériel d'explorations de nouveaux possibles soutenables.

Contenu

Les projets de PFE développés dans le département Transitions s'inscrivent dans une approche environnementale exigeante, à la fois raisonnée, expérimentale et opérationnelle. Ils se confrontent aux questions que posent les grandes transitions en cours : changement climatique, transition énergétique, prépondérance d'une civilisation majoritairement urbaine, émergence de l'écologie industrielle, vieillissement démographique modifiant les notions de bien-être et de santé, effondrement de la biodiversité, développement de mobilités alternatives, nécessité d'une économie sociale et solidaire, etc. Ces questions sont abordées dans leurs dimensions non seulement techniques et sociétales, mais également historiques, théoriques et esthétiques, comme vecteurs de renouvellement, d'innovation et de créativité.

Dans un monde en transition, il s'agit tout autant de travailler sur des programmes nouveaux ou alternatifs que de questionner des programmes traditionnels, de s'attacher à un matériau ou un principe technique, ou encore de poser la question des ressources et celle du recyclage. La question des ressources relance celles de la réhabilitation et de la reconversion des bâtiments existants, du réemploi des matériaux issus de la déconstruction et de la mutation itérative des futurs projets. Les projets proposés doivent démontrer leur parfaite adéquation avec les objectifs d'écoconception soutenus par le département, fondés sur la notion écosystémique de permaculture et sur un rapport aux cultures constructives anticipatoire et innovant.

Le travail de T9, qui anticipe celui du P10 et du R10, consiste en l'élaboration progressive du sujet de projet de fin d'études (PFE). Il vise à définir le champ d'investigation du projet de P10, d'une part à travers une problématique en lien avec les objectifs du PFE, d'autre à partir d'une situation construite et de son programme. Il s'agit pour l'étudiant de définir le contexte de son intervention et de réunir toutes les informations nécessaires à sa mise en place. En outre, le temps du T9 est consacré à une étude de faisabilité du projet envisagé, en termes d'intégration urbaine ou paysagère, d'usages ou de besoins, de construction ou de matériaux, de performances techniques, ou encore de développement local.

Enfin dans la mesure du possible, T9, R10 et P10 peuvent rechercher, sans que cela soit exclusif, à remobiliser une partie ou la totalité de la recherche effectuée lors du séminaire Transitions.

Mode d'évaluation

Les modes de restitution de travail mené au cours du T9 sont multiples et variés. Ils sont constitués à la fois d'éléments imposés, communs à tous les étudiants (atlas, dossier mémoire ...), et à fois d'éléments plus spécifiques en lien avec le sujet traité (processus conceptuel, singularité méthodologique, recherche et innovation ...)

Chaque présentation intermédiaire fait l'objet d'une évaluation, l'ensemble de ces évaluations constituant la note de contrôle continu, qui entre dans la moyenne générale du semestre avec la note de présentation finale du T9.

Travaux requis

Les attendus du T9 résident autant dans la récolte des éléments contextuels du projet que dans la recherche de ses éléments fondateurs. Outre les composants cartographiques, statistiques et graphiques décrivant l'environnement du projet, l'étudiant procède à un travail préparatoire, spécifique et ciblé, chargé de l'aider dans la définition, puis dans l'élaboration, de son futur projet : recherches bibliographiques, historiques et théoriques ; analyse morphologique et critique de site ; enquêtes et reportages in situ ; récolte de données techniques et environnementales ; évaluation du potentiel local ; toutes types d'éléments spécifiques au lieu d'intervention et à la thématique de projet envisagé. Toutes les analyses préliminaires au projet, outils déterminants de la conception, doivent être menées durant cette phase de préparation. Il s'agit de bien cerner la question du projet, de formuler des hypothèses de travail pour tendre vers une ou des résolutions formelles en P10. De la sorte le P10 démarre avec une problématique de projet et des objectifs de développement parfaitement définis, dont les enjeux auront été évalués et validés au terme du T9

(prérequis pour le P10).

Par ailleurs, les étudiants qui font le choix de s'inscrire dans une dynamique de mutation d'un existant plutôt que dans un projet neuf, doivent procéder dès le T9 à son diagnostic précis, notamment en termes de structure, en s'efforçant d'en déceler les potentialités tout en explorant ses possibilités de transformation.

Bibliographie

Une recherche bibliographique personnelle est obligatoire. Elle fait partie de la démarche d'ensemble. Elle doit alimenter la réflexion au travers de références pratiques et théoriques qui reflète la thématique principale du PFE.

Disciplines

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - **Théorie et pratique du projet urbain**
 - **Représentation de l'architecture**
-